

## Communiqué de presse

8 février 2018 - N° 4

### Renouvellements P&C de janvier 2018

## **Croissance des primes de 3,7 % et amélioration significative de la tarification et de la rentabilité attendue**

Lors des renouvellements de janvier 2018, les primes de SCOR Global P&C ont enregistré une croissance de 3,7 % à taux de change constants, augmentant de EUR 3,0 milliards à EUR 3,1 milliards. Ces renouvellements, faisant suite à la forte croissance des primes observée en 2017, sont en ligne avec le plan stratégique du Groupe « Vision in Action ».

La tarification ajustée aux risques s'améliore de 3% par rapport à janvier 2017. La rentabilité attendue, mesurée tant en termes de rentabilité technique (ratios de sinistralité et de commissions) que de retour sur capital ajusté aux risques, progresse d'environ 200 points de base.

La tarification s'est améliorée dans presque toutes les branches d'activité et zones géographiques. Les augmentations les plus importantes concernent les programmes et les tranches affectés par la sinistralité, notamment les programmes de réassurance exposés aux catastrophes naturelles aux Etats-Unis et les programmes de réassurance automobile au Royaume-Uni. SCOR bénéficie également de l'amélioration de l'environnement du marché de l'assurance au travers de ses activités de réassurance proportionnelle et d'assurance via SCOR Business Solutions, le syndicat Channel aux Lloyd's et les partenariats avec des agences de souscription (MGA).

Lors des renouvellements, SCOR privilégie une approche client au cas par cas, considérant chaque relation dans la durée et à travers l'ensemble des branches d'activité. Par rapport à janvier 2017, le portefeuille renouvelé de SCOR est caractérisé par un soutien accru aux clients sur les traités non proportionnels pour lesquels la rentabilité attendue s'améliore. SCOR a réduit ou résilié ses parts et décliné de prendre des participations sur un certain nombre de traités proportionnels générateurs de gros volumes de primes lorsque les marges ou les profils de risque de ces derniers étaient moins attractifs, en particulier lorsque les conditions de cession ne se sont pas suffisamment améliorées.

Environ 69 % des primes de la division P&C de SCOR ont été renouvelées en janvier. Le profil de risque et l'appétence au risque de la division ne sont pas modifiés.

SCOR Global P&C continue de bénéficier d'une couverture de rétrocession efficace, qui a été renouvelée avec une augmentation de coût à un chiffre par rapport à l'année dernière.

## Communiqué de presse

8 février 2018 - N° 4

### Portefeuille de traités renouvelant en janvier 2018 :

	Primes brutes renouvelées (EUR millions)	Variation par rapport à janvier 2017	Facteurs de croissance principaux
Traités P&C	2 267	+4,1 %	Etats-Unis, Royaume-Uni
Traités de Spécialités	853	+2,6 %	Crédit & Caution, Cat Nat Etats-Unis
<b>TOTAL</b>	<b>3 120</b>	<b>+3,7 %</b>	

**Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C :** « SCOR est bien positionné pour les renouvellements 2018. Cela repose notamment sur les relèvements de notation dont le Groupe a récemment bénéficié, une approche client individualisée et l'expansion de nos capacités - comme indiqué dans notre plan « Vision in Action ». Nous avons été en mesure de négocier de ne pas participer ou de réduire nos participations à un certain nombre d'affaires qui ne répondaient pas à nos critères de rentabilité, sans fragiliser notre fonds de commerce. En conséquence, notre portefeuille renouvelé en janvier a gagné à la fois en volume et en rentabilité tout en restant bien diversifié ».

\*

\* \*

### Contacts

**Marie-Laurence Bouchon**

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Ian Kelly**

Directeur des Relations Investisseurs

+44 203 207 8561

[ikelly@scor.com](mailto:ikelly@scor.com)

<http://www.scor.com/>

Twitter: [@SCOR\\_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

### Avertissement général

Les chiffres mentionnés dans le présent rapport sont susceptibles, une fois additionnés, de ne pas correspondre parfaitement aux totaux figurant dans les tableaux et dans le corps du texte. Les pourcentages, et les variations en pourcentage, étant calculés sur la base de chiffres complets (décimales incluses), le rapport peut comporter des écarts minimes de totaux et de pourcentage, dus aux arrondis. Sauf mention contraire, les classements des activités et des positions sur le marché sont de source interne.

## Communiqué de presse

8 février 2018 - N° 4

### Énoncés prévisionnels

Le présent document comprend des énoncés et informations prévisionnels relatifs aux objectifs de SCOR, qui concernent en particulier ses projets actuels ou futurs. Ces énoncés sont parfois identifiables par le biais de l'usage de conjugaisons au futur ou au conditionnel, et de verbes tels que « estimer », « croire », « viser », « projeter », « attendre », « aboutir à », ainsi que de l'adverbe « probablement » et autres expressions similaires. Il convient de noter que l'atteinte de ces objectifs et la réalisation des énoncés prévisionnels dépendent de circonstances et de faits qui interviendront à l'avenir. Les énoncés prévisionnels et les informations relatives à des objectifs peuvent pâtir de risques connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, performances et réalisations futurs par rapport à ce que SCOR prévoyait ou attendait. Vous trouverez des informations sur les risques et incertitudes susceptibles d'affecter les activités de SCOR dans le Document de référence 2016 déposé le 3 mars 2017 à l'Autorité des marchés financiers française (AMF) sous la référence D. 17-0123 et également disponible sur le site internet de SCOR : [www.scor.com](http://www.scor.com).

En outre, ces énoncés prévisionnels ne constituent pas une « prévision du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement CE 809/2004.

### Informations financières

Sauf mention contraire, tous les chiffres mentionnés dans le présent rapport n'ont pas été audités.

Sauf mention contraire, tous les chiffres s'entendent en euros.

Aucun chiffre cité pour une période postérieure au 30 septembre 2017 ne doit être considéré comme une prévision de l'élément financier attendu pour cette période.

Toutes les définitions se trouvent dans l'annexe de la présentation, page 18.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont affichés à taux de change constants au 31 décembre 2017.

Sauf mention contraire, tous les chiffres reposent sur les données disponibles au 23 janvier 2018.